



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 30 juillet 2018 à 18h30

- Décide d'autoriser la manifestation autorisée par LG Trail Lausanne-Genève (course à pied) qui passera par les crêtes du Jura ;
- Décide de rencontrer la nouvelle directrice du Parc Jura Vaudois le 1^{er} octobre 2018 ;
- Décide d'honorer l'invitation du Triathlon de Nyon ;
- Décide de nommer l'employé communal à la tâche de délégué BPA à la sécurité de Bassins ;
- Décide d'accorder son autorisation pour l'abattage de cinq arbres au chemin de la Feuilleuse ;
- Décide de confier les travaux de réfection de la conduite ESP à l'Ecole Jean de la Fontaine à l'entreprise Pecoud & Fils Sàrl ;
- Décide de faire évacuer le toboggan déposé « illicitement » sur la place de jeux communale aux Pervenches.

La Municipalité